

Image not found or type unknown



Société civile immobilière : comment ça marche ? Par Bercy infos particuliers

Actualité législative publié le 31/12/2024, vu 698 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Société civile immobilière : comment ça marche ? Réponse par [economie.gouv.fr](#)

Créer une société civile immobilière (SCI) permet de constituer et gérer un patrimoine à plusieurs. Cette forme juridique apporte de la flexibilité et permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse, notamment dans le cadre d'une succession. Comment constituer une SCI ? Quelles règles régissent ce statut ? Quels sont ses avantages ? On vous donne toutes les réponses.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/societe-civile-immobiliere-comment-faire>